



VILLE DE CHATEAU-LANDON

77570

Le 12 mars 2018

INSCRIPTION ECOLE

Réf : 18/17 PP/GV/SD

Pour la rentrée 2018/2019 merci de faire une pré-inscription en mairie avec le Livret de Famille et un justificatif de domicile (quittance EDF, ou facture téléphone).

A l'école Maternelle

Lundi 7 mai de 13h30 à 16h30

Lundi 14 mai de 8h30 à 11h30

Lundi 28 mai de 13h30 à 16h30

A L'école Elémentaire

Lundi 7 mai de 10h30 à 12h00

Lundi 14 mai de 15h00 à 17h00

Mardi 15 mai de 10h30 à 12h00

Mardi 22 mai de 15h00 à 17h00

Lundi 28 mai de 9h00 à 10h30

Se munir :

Pour la Maternelle :

- Livret de famille
- Carnet de Santé de l'enfant
- Certificat de radiation (pour ceux qui viennent d'une autre école).

Les enfants nés en 2015 devront faire une pré-inscription en Mairie.

Les nouveaux arrivants dans la Commune doivent obligatoirement faire cette pré-inscription.

Pour l'élémentaire :

- Livret de famille
- Carnet de Santé de l'enfant
- Certificat de radiation (pour ceux qui viennent d'une autre école).

Les enfants nés en 2012 devront faire une pré-inscription en Mairie.

Les nouveaux arrivants dans la Commune doivent obligatoirement faire cette pré-inscription.